

APEC

Assemblée générale ordinaire du 20 septembre 2018 de l'APEC du Grand-Narbonne salle BERNSTEIN du Conservatoire du Grand Narbonne

Rappel de l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et financier
- désignation des membres du conseil d'administration et du bureau ;
- règlement de la cotisation à la FNAPEC (à entériner) ;
- projets et autres propositions ;
- questions diverses.

L'A.G. débute à 19h.

Les débats sont animés par la Secrétaire et le Président en exercice.

Rapport moral :

Nos enfants ont une passion commune : la musique.

Mais avoir un goût ou un talent est une chose, faire passer une émotion en est une autre.

Entre les 2, il y a un nécessaire APPRENTISSAGE.

- Parce qu'avoir une oreille musicale ne suffit pas à accepter la précarité des métiers : sur les 200.000 artistes, techniciens, et autres personnes qui travaillent dans l'industrie musicale, si l'on retire les fonctionnaires qui œuvrent pour l'administration culturelle, seuls 120.000 intermittents sont indemnisés et plus de la moitié sur...Paris !
- Parce que le secteur s'est professionnalisé et qu'il faut maintenant 1 BAC +...

Le Conservatoire est là pour dispenser cette formation de haut niveau (10 ans rien que pour les études initiales.

Et nous, parents, nous sommes là pour que la dimension du plaisir soit toujours présente :

- parce que les plus jeunes ont besoin de notre soutien dans leurs moments de doute
- parce que tous les professeurs n'ont pas le même envie de transmettre
- parce que des conflits de personnes doivent, le cas échéant, se résoudre de manière intelligente et pacifique...

L'APEC avait été créée en 1982, dissoute, de nouveau reformée, mais...sans aucune activité!!!

De fait, nous parlons d'une toute jeune association « née » à l'automne 2017 avec l'aide de toutes les bonnes volontés disponibles, mais qui ne compte que 24 adhérents, alors qu'il y a plus de 1100 élèves, (>150 CHAM et >600 cours individuels) soit près de 1500 « parents » potentiels.

L'Apec a des statuts enregistrés et à jour ... et un compte en banque.

Rapport moral :

Au 13 septembre 2018, le compte (à la Caisse d'Epargne 1848) présente un solde créditeur de 420,31€, sachant que :

- de (espérons nombreuses !) adhésions 2018 restent à encaisser. Un rappel sera adressé avec la copie du PV pour demander aux retardataires de régler leur cotisation sous 30 jours faute de quoi ils seront considérés « démissionnaires » et rayés de la liste de diffusion .
- inversement, la cotisation à la FNAPEC (non réglée l'an dernier par « dérogation ») est à payer cette année (elle sera voisine de 50€, car elle dépend du nombre d'adhérents)

PB pointe le faible nombre de présents (5 personnes) , sachant que 6 absents sont excusés ne pouvant assister à cette A.G, et que 4 sont démissionnaires (leurs enfants ayant quitté le CRD).

Actions en prévision

L'APEC manque de visibilité car aucune véritable action n'a été entreprise. Les rares médiations et les seuls « reportages photos » du président ne suffisent pas. Si le nombre d'adhérents actifs croit, il serait bon de mettre en place :

- une bourse aux partitions
- une bourse aux instruments
- un covoiturage organisé...

Et différentes idées telles une opération « crêpes-party » pour rentrer des fonds...mais « pas de bras, pas de chocolat ! »

Gilles Guilleux, Directeur du CRD, est venu, comme l'an dernier, expliquer les liens de complémentarité entretenus avec l'APEC, dire 2 mots sur le futur projet de mise aux normes accessibilité (grand chantier fédérateur de la rentrée prochaine), et suggérer à cette occasion une idée pour coupler l'adhésion à l'APEC à un spectacle dont l'accès à tarif « ultra-préférentiel » serait réservé...aux adhérents !

Membres du C.A. et du Bureau

Les candidatures sont présentées pour le **Conseil d'Administration** .

Il s'agit, par ordre alphabétique de :

- Pierre BARRIEZ
- Gérard BOULAY

Les deux sont **élus à l'unanimité**.

Puis le CA vote pour l'élection du **Bureau**.

M. BARRIEZ est élu **Président** à l'unanimité.

M. BOULAY est élu **Secrétaire** à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h30 et se prolonge par le verre de l'amitié, offert par « Gégé » Boulay.

Le président

Le secrétaire

